



MRC DU HAUT-RICHELIEU
Séance ordinaire

Mercredi, le 10 octobre 2018
19 h 30
Ordre du jour

- 19 h 30 Ouverture de la séance.
- Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts.
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2018.
- 1.0 URBANISME**
- 1.1 Schéma d'aménagement et de développement**
- 1.1.1 Avis techniques**
- A) Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Règlements 1676, 1679 et 1720.
- B) Municipalité d'Henryville : Règlement 59-2006-24.
- 2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 2.1 Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)
- 2.1.1 Entente sectorielle de développement pour la concertation régionale dans la région administrative de la Montérégie : Entérinement, autorisation aux signatures et aux dépenses (5 000\$/ans x 4 ans).
- 2.1.2 Appui à la demande d'aide financière de GéoMont pour le projet montérégien de réalisation des plans sur les milieux humides et hydriques.
- 2.2 Adoption du règlement 548 visant la modification du règlement RM 500 concernant les usages, la circulation, le stationnement, les nuisances, les animaux, la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les deux parcs régionaux du territoire de la MRC du Haut-Richelieu.
- 3.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 3.1 Entente relative à la fourniture de services de police par la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC : Avis de non renouvellement.
- 4.0 FONCTIONNEMENT**
- 4.1 Finances**
- 4.1.1 Liste des comptes.
- 4.1.2 Dépôt du rapport prévisionnel et de l'état comparatif.
- 4.1.3 Engagement au poste de secrétaire.
- 4.2 Divers**
- 4.2.1 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).
- A) Demande d'appui - MRC de Drummond : Révision des modalités du programme.
- B) Demande du maintien des contributions annuelles 2019 malgré l'extension de délai accordée.
- 4.2.2 Adoption du règlement 538 visant la modification des règles de publication des avis publics.
- 5.0 COURS D'EAU**
- 5.1 Cours d'eau Jackson et sa branche 1 - Saint-Blaise-sur-Richelieu : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
- 5.2 Ruisseau Chartier, branche 4 - Saint-Alexandre : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.

- 5.3 Rivière du Sud-Ouest, branche 48 - Sainte-Brigide-d'Iberville : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
- 5.4 Rivière du Sud, branches 34 et 35 - Saint-Alexandre et Saint-Sébastien : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
- 5.5 Rivière du Sud, branche 52 - Henryville et Sainte-Anne-de-Sabrevois : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
- 5.6 Cours d'eau du Milieu - Saint-Blaise-sur-Richelieu et Saint-Jean-sur-Richelieu : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
- 5.7 Cours d'eau Lamarre - Saint-Jean-sur-Richelieu : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
- 5.8 Cours d'eau Paradis - Saint-Jean-sur-Richelieu : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.

- 6.0 **VARIA**
- 6.1 Dépôt des documents d'information et rapport des délégués.

- 7.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

- 8.0 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

N.B. Prochaine séance ordinaire des membres du Conseil de la MRC du Haut-Richelieu le mercredi 28 novembre 2018.